

## Conditions d'accès

- Inscription au CFC de Briacé

## Prérequis

- Compréhension du français parlé / écrit

## Public concerné

- Exploitants
- Chefs de cultures

## Durée et date de la formation

- Durée de la formation : 14 heures
  - 1 à 2 sessions par an
- Contactez le centre pour connaître les prochaines sessions

## Coût de la formation

- Prise en charge totale par les OPCO
- 210 € en cas d'autofinancement

## Financements possibles

- Autofinancement
- Financé par certains OPCO

## Perspectives après cette formation

- Utilisation des produits phytopharmaceutiques dans le cadre d'une collectivité
- Délivrance du certiphyto dans la catégorie : "Utilisateur décideur en entreprise non soumise à l'agrément"

## Objectifs de cette formation

- Savoir mettre en œuvre un traitement phytopharmaceutique efficace en toute sécurité pour soi et en minimisant l'impact de celui-ci sur l'environnement.
- Savoir identifier précisément la dangerosité des produits et connaître les moyens permettant de diminuer les risques pour l'utilisateur.
- Connaître la réglementation sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.
- Connaître et savoir mettre en œuvre les leviers permettant de réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en milieu public.
- Savoir mettre en œuvre les alternatives aux traitements phytopharmaceutiques dans les collectivités.

## Contenus de cette formation

### 1<sup>ère</sup> journée

- Accueil
- Mesurer l'impact des pratiques de traitement sur l'environnement
- Comprendre et respecter la réglementation sur les produits phytosanitaires
- Identifier la dangerosité des produits pour l'utilisateur
- Se protéger grâce à une meilleure organisation et une base phyto bien équipée
- Utiliser les équipements de protection les plus adaptés en fonction de lieu du traitement.

### 2<sup>ème</sup> journée

- Connaître et évaluer l'intérêt des techniques alternatives aux produits phytosanitaires
- Mettre en place des choix techniques permettant de diminuer le recours aux produits phytosanitaires dans les espaces publics
- Réduire l'impact du traitement sur l'environnement lors de l'application : différentes approches
- Optimiser l'efficacité du traitement par un bon réglage du matériel d'application
- Test de validation des connaissances
- Bilan de la formation

*\*Programme indicatif susceptible d'être modifié en fonction des attentes des participants.*

## Méthodes mobilisées

- Salle avec support vidéo
- Matériel de mise en pratique (pulvérisateur, équipements de protection)
- Responsable du dispositif : Matthieu GILLOIS

## Modalités d'évaluation

- La formation se clôture par un test QCM informatique de validation. La réussite à ce QCM donne l'accès à la demande de certificat "Certiphyto". Cette demande doit être faite dans les 6 mois suivant la formation.